



ne les laissant pas souffler. D'autres fuient les câlins et les bisous, sont en permanence en retrait. Des attitudes extrêmes parfois difficiles à comprendre et à vivre... Et du côté des parents, rien n'est simple non plus. « Au début, mon petit garçon était couvert d'eczéma. Cela provoquait chez moi une sorte de réticence, j'avais du mal à le prendre dans mes bras. Cela m'a beaucoup inquiétée et puis tout est rentré dans l'ordre en quelques semaines », se souvient Séverine, maman adoptive de Théo, 8 ans. « Le coup de foudre mutuel est rarement au rendez-vous ! Tout le monde a besoin de temps pour apprendre à se connaître, il faut s'habituer les uns aux autres, se découvrir mutuellement », affirme Janice Peyré. « De même que l'attachement d'un enfant biologique à sa mère n'est ni immédiat ni automatique, le tissage des liens entre un enfant et ses parents adoptifs s'effectue au jour le jour : c'est un véritable travail de dentelle fine ! », analyse Fanny Cohen-Herlem.

Comment faciliter son intégration ?

Tout à la joie de son arrivée, on peut être tenté d'organiser pour lui une grande fête d'accueil avec les grands-parents, les cousins, les oncles et tantes, les voisins. À éviter ! « Cet enfant vient de perdre tous ses repères, il a probablement changé plusieurs fois de structures d'accueil avant son adoption, il a donc désormais besoin de se poser, de s'ancrer dans son nouveau monde. Pour

cela, mieux vaut éviter de multiplier les nouvelles têtes autour de lui », conseille Janice Peyré. Avant les sorties au supermarché, au parc d'attractions ou dans les squares fréquentés par d'autres enfants, il va donc falloir attendre un peu ! Même chose pour l'école ou la crèche. « Il a besoin de sentir que ses parents sont bien à l'intérieur de lui, que lui-même est bien à l'intérieur de ses parents, que personne ne va disparaître quand on ne se voit pas durant toute une journée. Pour bâtir cette confiance chez un enfant échaudé, fragilisé par un début de vie souvent chaotique, il faut passer du temps avec lui, faire des choses avec lui. Il ne me semble donc pas du tout conseillé de l'inscrire en collectivité avant plusieurs semaines », insiste la psychanalyste.

Autorité, jouets, faut-il procéder différemment avec un enfant adopté ?

Même si on n'élève pas un enfant adopté différemment d'un enfant biologique, il est clair qu'on ne peut faire l'impasse sur certaines spécificités. « Au départ, il ne sait pas qu'il faut dire "s'il te plaît ou merci". Il peut également ressentir des moments de souffrance qu'il exprimera par de fortes colères. Avant de l'exposer aux regards extérieurs désapprobateurs parce qu'il ne maîtrise pas les codes, il est judicieux de les lui enseigner tout en douceur, tranquillement à la maison. Il s'agit de poser des règles de vie très régulières – on se couche

à heure fixe, on mange pendant les repas, on prend son bain, etc. – d'une manière ferme mais sans rigidité », avance Janice Peyré. Quant aux jouets, cette spécialiste suggère d'éviter les excès et de les choisir avec soin. « Il arrive d'un milieu où il n'en avait probablement que très peu, voire pas du tout : il faut donc éviter de l'inonder ! On choisira des jeux conçus pour des enfants plus jeunes afin qu'il les utilise facilement et soit en confiance. Jusque-là, il a sans doute été peu sollicité et son développement n'a pas forcément été harmonieux », précise-t-elle encore.

Faut-il lui parler de ses origines ?

De nos jours, il ne viendrait plus à l'idée de personne de cacher à un enfant qu'il a été adopté. « Dès qu'il arrive, avec des mots qui correspondent à son âge, on peut lui expliquer sa situation. "Tu n'avais plus de parents qui pouvaient s'occuper de toi, alors c'est nous qui allons nous occuper de toi : on est ta famille et tu es là pour la vie" », propose Janice Peyré. Mais inutile de lui rappeler chaque jour qu'il est adopté, qu'il vient d'Haïti ou du Viêt-nam et de transformer sa chambre en succursale exotique ! « Il a besoin de savoir pour pouvoir aussi oublier par moments, pour s'intégrer à sa nouvelle lignée familiale. Une part de son histoire s'est écrite avant l'adoption : il n'est pas nécessaire de la mettre au cœur de sa vie, sans pour autant la nier », continue-t-elle. On peut ainsi laisser à disposition un album avec des photos de lui bébé dans son pays d'origine quand on est allé le chercher... et attendre que des questions plus précises surviennent s'il en a envie un jour ou l'autre, sans les provoquer. Ce sera alors le moment d'y répondre, du mieux que l'on pourra, en fonction de ce que l'on sait.

1. Auteur de *Idées reçues sur l'adoption*, éd. Le Cavalier Bleu et de *Adoption d'enfants nés ailleurs*, éd. Pascal.
2. Convention du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.
3. Auteur du *Guide de l'adoption*, éd. Marabout.

Découvrez d'autres sujets sur la famille sur le site de votre magazine : www.viesdefamille.fr